



Aux Présidents de Club et licenciés FFESSM,

La Commission Technique Régionale organise un Stage de formation conduisant à la délivrance de la compétence : "Animer l'apprentissage des techniques d'oxygénothérapie -ranimation" ou "ANTEOR".

**Le Samedi 26 mars 2016 de 14h à 18h00**

**Salle Verriest ; Maison des Sports 367 rue Jules Guesde**

**59650 Villeneuve-d'Asq**

Conditions de candidature

1. Être titulaire de la licence fédérale en cours de validité.
2. Être titulaire, a minima, du diplôme d'initiateur (Toutes commissions confondus)
3. Être titulaire du PSC1 ou d'un diplôme de secourisme équivalent (BNS, AFPS, CSST)

La compétence ANTEOR est accessible également aux plongeurs titulaires du monitorat national de premiers secours, licenciés à la FFESSM.

Les inscriptions peuvent se faire par courrier électronique en joignant une copie de l'attestation de secourisme à

Christophe DEHONDT

Délégué Régional Secourisme

[c.dehondt@wanadoo.fr](mailto:c.dehondt@wanadoo.fr)

Merci de prévoir un chèque de 12 euros libellé à l'ordre de la FFESSM le jour de la formation pour les frais de certification.

Rappel :

La compétence ANTEOR est conseillée pour tous les encadrants (E1, E2, E3 ou E4) de plongée.

La compétence ANTEOR est exigée pour tous les encadrants de plongée (E1, E2, E3 ou E4) qui souhaitent animer et valider les modules 5 et 6 de la compétence RIFAP.